



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

Guide québécois de dépistage des ITSS

Nouveautés de la mise à jour 2014



GUIDE QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE

INFECTIONS TRANSMISSIBLES
SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG

Québec

COLLOQUE MI ET ITSS

**THÈME IV : DES OUTILS POUR AGIR
AVEC PERTINENCE ET COMPÉTENCE**

9 AVRIL 2014

Claude Laberge,

médecin-conseil,

Service de lutte contre les ITSS,

Direction générale de la santé publique, MSSS

Québec



Objectif

- Identifier les nouveautés de la mise à jour 2014 du Guide québécois de dépistage des ITSS

**Pourquoi
un guide
et des
outils?**

Mise à jour:
Processus

Nouveautés
2014

Prochaines
étapes

Objectifs

- fournir aux professionnels de la santé **l'information nécessaire** (ex: cadre légal, principes éthiques, interventions recommandées, renseignements cliniques) pour réaliser le **dépistage des ITSS**
- définir les **normes de bonne pratique** en matière de dépistage des ITSS
- préciser les **rôles et responsabilités** des professionnels habiletés à réaliser le dépistage des ITSS dans un contexte d'interdisciplinarité



Publics cibles

- Infirmières et infirmiers
- Médecins

Prescriptif? Guide pour l'intervention?

Des incontournables

- **spécifiques**: personne asymptomatique, PAL ou PAR, corridors de service, ...
- **généraux** : code de déontologie, loi SSSS, etc. (suivi, compétences, tenue de dossier, consentement libre et éclairé, ...)

Place au jugement clinique

- indications et fréquence de dépistage
- moment opportun pour dépister (période fenêtre)
- contenu du counseling
- analyses de laboratoire

Publications complémentaires

- Guides de traitement pharmacologique (INESSS)
- Lignes directrices canadiennes sur les ITS

Pourquoi un guide “québécois”?

Épidémiologie

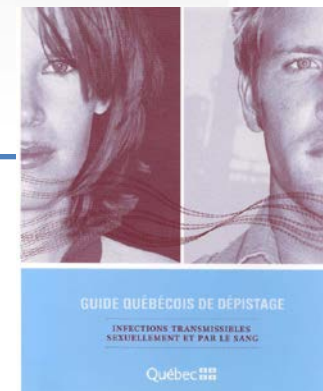
- Caractéristiques des groupes les plus atteints
- Données de surveillance parfois manquantes

Contexte légal

- Champs d'exercice professionnel
- Règlements (MADO, ordres professionnels)

Organisation des services

- CSSS (responsabilité populationnelle), GMF, ...
- Analyses de laboratoire disponibles
- Accès aux médicaments
- Programmes de vaccination, taux de couverture vaccinale



Pourquoi
un guide
et des
outils?

**Mise à jour:
Processus**

Nouveautés
2014

Prochaines
étapes

Depuis 2006, ...

- Évolution de l'épidémiologie des ITSS
- Changements législatifs ou réglementaires
- Contribution des autres professions
- Nouvelles technologies de laboratoire

Depuis 2006, ...

- Production d'avis et de rapports par l'INSPQ, dont l'avis « Optimiser le dépistage et le diagnostic de l'infection par le VIH », 2011
- Mise à jour des lignes directrices canadiennes et québécoises sur les ITSS
- Nouveautés en immunisation

Comité consultatif

- Éclairer le groupe de travail sur le processus de mise à jour
 - s'assurer de la pertinence du processus et tenir compte des enjeux des acteurs
 - valider le Guide et obtention d'un appui officiel au moment de la diffusion de la réédition

Groupe de travail

- Produire le contenu et s'assurer de répondre aux besoins des utilisateurs

Comités d'experts

- Effectuer la validation scientifique du contenu
 - Données probantes
 - Positionnement d'experts si données insuffisantes ou contradictoires

Mise à jour en plusieurs étapes

- Mise à jour graduelle avec diffusion progressive
 - diffusion 1: printemps 2014
 - diffusion 2
 - réédition complète (2015-2016)
- Mise à jour continue

Pourquoi
un guide
et des
outils?

Mise à jour:
Processus

**Nouveautés
2014**

Prochaines
étapes

Nouveautés 2014

Guide québécois de dépistage
des ITSS



GUIDE QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE
INFECTIONS TRANSMISSEBLES
SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG
Québec

Supplément – Dépistage du VIH
dans les points de service à l'aide
de trousse de dépistage rapide



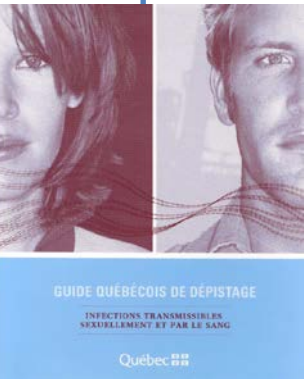
GUIDE QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE DES ITSS
Supplément
Dépistage de VIH dans les points de service à l'aide de trousse de dépistage rapide
Québec

Outils
« Intervention préventive
relative aux ITSS »



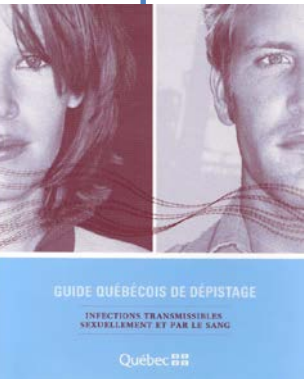
Guide québécois de dépistage des ITSS

- **Première partie: Cadre légal et dimensions éthiques**
- **Deuxième partie: Intervention de dépistage des ITSS**
 - Facteurs de risque
 - Indications et fréquence de dépistage
 - Prélèvements et analyses de laboratoire
 - Counseling
- **Troisième partie: Fiches cliniques**
- **Annexes**



Guide québécois de dépistage des ITSS

- **Première partie: Cadre légal et dimensions éthiques**
- **Deuxième partie: Intervention de dépistage des ITSS**
 - **Facteurs de risque**
 - **Indications et fréquence de dépistage**
 - **Prélèvements et analyses de laboratoire**
 - **Counseling**
- **Troisième partie: Fiches cliniques**
- **Annexes**



Chapitres 1, 2, 3 et 5

Cadre légal et dimensions éthiques

- corrections résultant de la mise à jour des lois, règlements, publications ou sites internet
- clarifications à l'algorithme 1
« Actions de l'infirmière lorsqu'une personne se présente à elle pour un dépistage d'ITSS »

Algorithme 1

ACTIONS DE L'INFIRMIÈRE LORSQU'UNE PERSONNE SE PRÉSENTE À ELLE POUR UN DÉPISTAGE D'ITSS

L'infirmière

- évalue l'état de santé de la personne ;
- recherche les facteurs de risque d'ITSS et évalue le niveau de risque ;
- évalue les indications de dépistage et les besoins de la personne ;
- effectue le counseling pré-test individualisé.

Présence de signes ou de symptômes d'une ITSS

Absence de signe ou de symptôme et présence d'une ITSS

et indication de dépistage pour cette ITSS

L'infirmière

- demande les analyses de biologie médicale à des fins de dépistage ou procède aux prélèvements, selon les procédures en vigueur ;
- reçoit la personne pour lui communiquer les résultats des analyses et effectuer le counseling post-test.

Si une ordonnance collective est en vigueur, l'infirmière peut demander des analyses de biologie médicale et envoyer les résultats au médecin désigné dans l'ordonnance collective.

En l'absence d'ordonnance collective, l'infirmière doit orienter toute personne ayant des signes ou des symptômes vers un médecin, selon les règles en vigueur dans le milieu de travail.

Si une ordonnance collective ayant pour but d'amorcer le traitement de l'ITSS désignée est en vigueur, l'infirmière applique l'ordonnance collective.

En l'absence d'ordonnance collective, l'infirmière oriente toute personne vers un médecin, dont les résultats de dépistage sont positifs ou indéterminés, selon les règles en

Absence de signe ou de symptôme révélant la présence d'une ITSS et indication de dépistage pour cette ITSS

Chapitre 7

Recherche de facteurs de risque et évaluation du niveau de risque pour la personne

- Facteurs de risque associés aux ITSS
- Facteurs de risque spécifiques selon l'ITSS
- Réseaux sexuels et sociaux et noyaux de transmetteurs



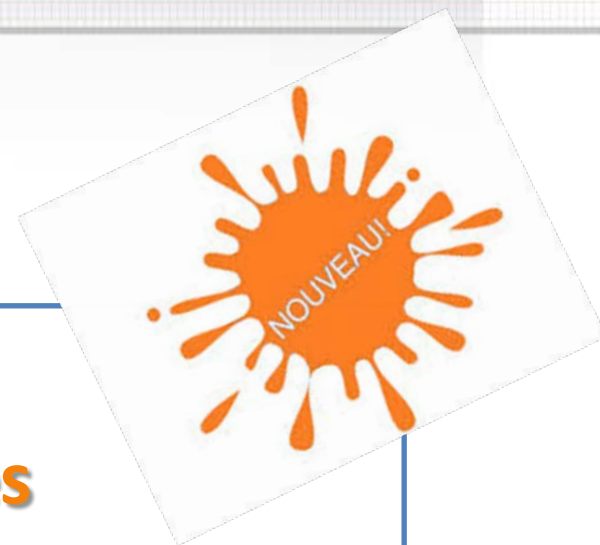
Sources:

Rapport du Sous-comité *Facteurs de risque et infections transmissibles sexuellement et par le sang à rechercher*, Comité ITSS, INSPQ, à paraître
Guide d'intervention ITS-MADO, MSSS, 2014

Chapitre 8

Évaluation des indications de dépistage

- **Indications de dépistage selon les facteurs de risque décelés**
 - Mise à jour du **tableau « ITSS à rechercher selon les facteurs de risque décelés »**
 - Précisions sur certaines indications pour optimiser l'utilisation du tableau



Chapitre 8

Évaluation des indications de dépistage

- **Précisions:**
 - Utilisation du condom
 - Intervention préventive auprès des partenaires de personnes atteintes d'une ITSS
 - Statut vaccinal hépatite B
 - Personnes vivant avec le VIH
 - Grossesse
 - IVG
 - Demande de dépistage en l'absence de facteurs de risque dévoilés
 - Autres conditions liées à la santé

Chapitre 8

Évaluation des indications de dépistage

- **Fréquence du dépistage** : concept mieux défini
 - Évaluation annuelle des facteurs de risque (EMP)
 - Dépistage annuel de certaines catégories
 - Dépistage plus fréquent (3 à 6 mois) dans certaines circonstances

Chapitre 8

Évaluation des indications de dépistage

- **Période fenêtre et délai minimal**
 - Précision des concepts et de la notion de « **moment opportun** » pour procéder au dépistage
 - Mise à jour des **périodes fenêtre**
 - Éléments à considérer selon l'ITSS



Chapitre 8

Évaluation des indications de dépistage

- **Sites de prélèvement pour chacune des infections**
 - mise à jour du **tableau « Prélèvements et analyses recommandés en fonction de l'infection recherchée chez les personnes asymptomatiques (dépistage) »**

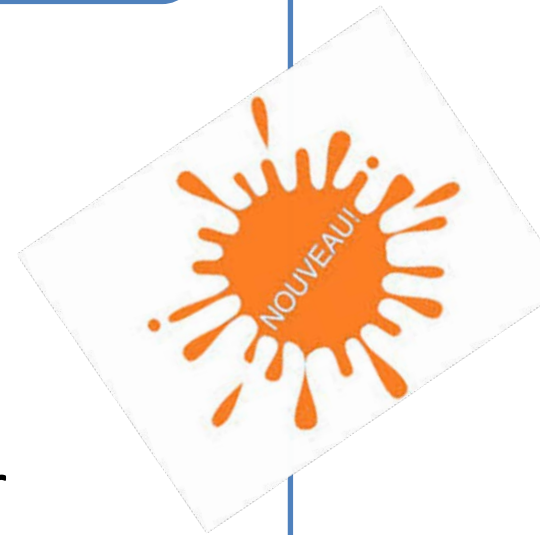


Chapitre 10

Les prélèvements, la conservation et le transport des spécimens pour analyse

- **Précisions**

- Que faire si le laboratoire effectue la **détection simultanée** de l'infection à *Chlamydia trachomatis* et de l'infection gonococcique par TAAN?
- Quels éléments doit-on considérer pour déterminer les **sites de prélèvement** pour le dépistage de l'infection à *Chlamydia trachomatis* et de l'infection gonococcique?



Chapitres 9 et 11

Counseling prétest Communication des résultats d'analyse et counseling post-test individualisé

- **Harmonisation** avec autres chapitres du GQDITSS ou autres publications
 - fiches cliniques
 - contenu des formations ITSS de l'INSPQ
 - Supplément - Dépistage du VIH dans les points de service à l'aide de trousse de dépistage rapide
 - Guides d'intervention MADO
 - outil *Les partenaires sexuels, il faut s'en occuper !*
 - PIQ (vaccination contre le VPH)
- **Lien** vers les outils appropriés pour chaque situation

Chapitres 13 à 21

Fiches cliniques

- Mise à jour du contenu de chaque section
- Ajout de sections: Épidémiologie et MADO
- Tableau pour l'interprétation des résultats (VHB et VHC)
- Section « prévention » bonifiée et uniformisée
- Nouvelles fiches cliniques
 - Herpès génital
 - Condylomes acuminés

Mise à jour avec la contribution du Comité sur les ITSS et du Comité sur les analyses de laboratoire en lien avec les ITSS, INSPQ
Protocole d'immunisation du Québec

Annexes

- **Annexes 1 à 3** : corrections résultant de la mise à jour des lois, programmes de formation, publications ou sites internet
- **Ajout d'annexes**
 - Liste d'outils accessibles sur internet
 - Régions fortement touchées par les ITSS et indications relatives au dépistage
 - Algorithmes de détection et de confirmation sérologique de la syphilis
 - Analyses à utiliser pour le dépistage de l'hépatite C
 - L'obligation légale de divulguer son statut sérologique à ses partenaires sexuels

Supplément dépistage du VIH dans les points de service à l'aide de trousse de dépistage rapide

- **Objectif:** Préciser les éléments cliniques et techniques inhérents au dépistage du VIH à l'aide de trousse de dépistage rapide
- **Critères pour l'implantation:**
 - minimum de 200 tests par année par point de service auprès de populations vulnérables au VIH
 - épidémiologie, taux de positivité ($\geq 1\%$)
 - mesures de soutien au changement de pratique
 - engagement des intervenants psychosociaux
 - promotion régulière et ciblée



Supplément dépistage du VIH dans les points de service à l'aide de trousse de dépistage rapide

- **Mise à jour** de la section « Programme d'assurance de la qualité », incluant ajout de cinq annexes
- **Mise à jour** des encadrés
 - La primo-infection et l'évolution de l'infection par le VIH
 - La période fenêtre
 - Des exemples de cas cliniques
 - L'obligation légale de divulguer son statut sérologique à ses partenaires sexuels
- **Harmonisation** avec autres chapitres du Supplément, avec le GQDITSS



Mise à jour avec la contribution du Comité sur les analyses de laboratoire en lien avec les ITSS I, harmonisation avec les recommandations pour le dépistage du VIH

Outils « Intervention préventive relative aux ITSS »



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ACCÈS AUX TRAITEMENTS
Le Programme de prise de médicaments pour le traitement des maladies transmissibles sexuellement (MTS) assure aux personnes chez qui une infection a été diagnostiquée et à leurs contacts (accès gratuit à la médication prescrite).

ASPECTS CLINIQUES ASSOCIÉS AUX ITS :
- symptômes cliniques associés au VIH
- symptômes cliniques associés à la syphilis
- symptômes cliniques associés à la maladie à transmission sexuelle (MTS)

LES PARTENAIRES (LPPAP)
- identifier les ITS et dans le Complément par le PPMQ (voir ITS, B-00 Actes/Interventions) pour les personnes avec qui il y a une interaction sexuelle.

ESTIMATION DU RISQUE ASSOCIÉ AUX ACTIVITÉS SEXUELLES

ACTIVITÉS SEXUELLES

N.B. Nous ne traçons pas ici de la gale ni des morpions, qui se transmettent non seulement par contact sexuel mais aussi par contact avec un animal.

NIVEAUX DE RISQUE

Risque élevé de transmission de l'hépatite B par le sang et du VIH en cas de contact sexuel sans protection adéquate.

Risque faible de transmission de infections transmissibles par le sang et du VIH en cas de contact sexuel sans protection adéquate.

Risque nul de transmission de infections transmissibles par le sang et du VIH en cas de contact sexuel sans protection adéquate.

PRÉLEVEMENTS ET ANALYSES RECOMMANDÉS EN FONCTION DE L'INFECTION RECHERCHÉE CHEZ LES PERSONNES ASYMPTOMATIQUES (DÉPISTAGE) ?

INFECTION	PRÉLEVEMENTS	ANALYSES RECOMMANDÉES	DÉLAI MINIMAL ET FIN DE PÉRIODE RECOMMANDÉE
Chlamydia* Gonorrhée*	Urethre Cof Urine*	TAAH	Délai minimum : 1 semaine Fin de période : 1 semaine
Pharynx	Aucune	Aucune	Délai minimum : 1 semaine Fin de période : 1 semaine
Anal-rectum	TAAH Urethre Rectum Urethre Rectum	TAAH Urethre Rectum Urethre Rectum	Délai minimum : 1 semaine Fin de période : 1 semaine

REMARQUES : Les personnes atteintes d'une infection transmissible sexuellement (ITS) et de leur partenaire(s) doivent être dépistés pour les autres infections transmissibles sexuellement (ITS) et les maladies à transmission sexuelle (MTS) recommandées.

VACCINATION ET ITSS

Hépatite A et Hépatite B

- Les personnes atteintes d'une maladie chronique du foie (ex. porteurs de l'hépatite C, personnes atteintes d'une cirrhose).
- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.
- Les utilisateurs de drogues dures par injection (ex. crack, cocaïne) qui partagent leur matériel de consommation (ex. pipes, cuiseurs).
- Les détenus des établissements correctionnels de compléarité pénale.
- Les porteurs de l'hépatite B.
- Les utilisateurs de drogues illicites par voie orale dans des conditions non hygiéniques.

Hépatite C

- Les porteurs de l'hépatite B.
- Les utilisateurs de drogues illicites par voie orale dans des conditions non hygiéniques.

ITSS À RECHERCHER SELON LES FACTEURS DE RISQUE DÉCELÉS (à titre indicatif)

ITSS À RECHERCHER	Facteurs de risque
Chlamydia	Partenaires sexuels multiples
Gonorrhée	Partenaires sexuels multiples
Syphilis	Partenaires sexuels multiples
Maladie à transmission sexuelle (MTS)	Partenaires sexuels multiples
VIH	Partenaires sexuels multiples
Hépatite B	Partenaires sexuels multiples
Hépatite C	Partenaires sexuels multiples

LISTE DE DÉPLIANTS ET DE BROCHURES À L'INTENTION DES PATIENTS

PERSONNES VISÉES

- Personnes sexuellement actives
- Personnes chez qui on a décelé des facteurs de risque d'ITSS (transmission sexuelle ou sang)

DÉPLIANTS ET BROCHURES

- Personnes sexuellement actives
- Personnes chez qui on a décelé des facteurs de risque d'ITSS (transmission sexuelle ou sang)

LES PARTENAIRES SEXUELS, IL FAUT S'EN OCCUPER !

POURQUOI AVOIR RECOURS À L'PPAP ?

Intervention préventive auprès des personnes atteintes d'une infection transmissible sexuellement (ITS) et auprès de leurs partenaires (PPAP)

L'PPAP est une intervention dont l'efficacité est reconnue pour :

- éviter la réinfection de la personne atteinte;
- interrompre la propagation de l'infection dans la communauté;
- prévenir l'apparition de complications liées à l'infection non traitée;
- prévenir l'apparition de complications liées à l'infection non traitée.

Si les personnes atteintes d'une ITS ne bénéficient pas d'un soutien d'un professionnel, il faut leur offrir un accompagnement approprié.

FACTEURS DE RISQUE

Personne qui a eu des relations sexuelles non protégées avec une personne atteinte d'une infection transmissible sexuellement (ITS) et de leur partenaire(s) dans certaines situations.

CRITÈRES SOCIOLOGIQUES :

- Personne de 25 ans et moins sexuellement active sans autre partenaire.
- Personne ayant un nouveau partenaire sexuel ou plus d'un conjoint.
- Personne ayant eu un partenaire anonyme ou plus de trois partenaires sexuels.
- Personne originaire d'une région où les ITS bactériennes, la syphilis et les infections à virus de l'hépatite B et C sont endémiques.
- Homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.
- Travailleur ou travailleuse du sexe et ses clients.
- Personne incarcérée ou ayant été incarcérée.
- Partenaire sexuel d'une personne vivant avec le VIH.
- Personne ayant reçu un diagnostic d'infection gonococcique, de chlamydia ou d'hépatite B.
- Répéter le dépistage de l'infection gonococcique, de la chlamydia ou de l'hépatite B.
- Répéter le dépistage de l'infection gonococcique trois à six mois après un diagnostic d'infection gonococcique.

DÉPISTAGE

Quand les yeux : Le dépistage des ITS et du sida, ce concerne tout le monde!

Encoche ou virus positif le devenir... Et les infections transmissibles sexuellement et par le sang.

Dépistage du VIH : Je passe le test.

Vaccination

- Vaccination contre le virus du papillome humain (VPH)
- Programme de vaccination gratuite en 4 ans de la primaire - Hépatite B et virus du papillome humain (VPH)
- Le vaccin contre les VPH, ce me protège des infections et de certains cancers causés par les VPH.

Feuilles d'information pour les personnes atteintes d'ITS ou d'un VIH

- Feuille d'information contre l'hépatite A
- Feuille d'information contre l'hépatite B
- Feuille d'information contre le virus du papillome humain
- Feuille d'information contre l'hépatite A
- Feuille d'information contre l'hépatite B (HBV)

Information générale sur les ITS

Les ITS - mieux les connaître, mieux les éviter

Le VIH court toujours

Vous trouvez une stratégie d'usage. Que faire pour éviter les accidents et la transmission possible de graves infections ?

QUEST-CE QUE L'PPAP ?

L'PPAP est une intervention qui vise à soutenir les personnes atteintes d'une ITS pour qu'elles évitent leurs partenaires de leur exposition à une ITS et de la nécessité pour eux d'être dépistés et traités.

L'PPAP est une intervention qui vise à soutenir les personnes atteintes d'une ITS ou d'un VIH pour qu'elles évitent leurs partenaires de leur exposition à une ITS et de la nécessité pour eux d'être dépistés et traités.

L'PPAP est une intervention qui vise à soutenir les personnes atteintes d'une ITS ou d'un VIH pour qu'elles évitent leurs partenaires de leur exposition à une ITS et de la nécessité pour eux d'être dépistés et traités.

L'PPAP est une intervention qui vise à soutenir les personnes atteintes d'une ITS ou d'un VIH pour qu'elles évitent leurs partenaires de leur exposition à une ITS et de la nécessité pour eux d'être dépistés et traités.

RESSOURCES

Intervention préventive relative aux infections transmissibles sexuellement et par le sang

Pourquoi
un guide
et des
outils?

Mise à jour:
Processus

Nouveautés
2014

Prochaines
étapes

Activités d'appropriation

- Tableau des changements
- Programmes de formation

Évaluation des besoins

Programmes nationaux de formation (INSPQ)

Formation de base sur les Pratiques cliniques préventives liées aux ITSS

- **Clientèle cible** : infirmières
- **But**: Soutenir le développement de compétences pour la réalisation de pratiques cliniques préventives liées aux ITSS
- Formation mixte, en ligne puis en présentiel
- Automne 2014
- Aussi : programme conçu pour les médecins

Programmes nationaux de formation (INSPQ)

Formation : Pour une utilisation optimale des trousse de dépistage rapide

- Clientèle cible: infirmières et médecins
- Objectifs:
 - Acquérir les compétences techniques liées à l'utilisation de la TDR au point de service selon le programme d'assurance de la qualité
 - Assurer une intervention de dépistage des ITSS adaptée à l'utilisation des TDR du VIH

Conclusion

- ✓ *Des lignes directrices reflétant les données scientifiques actuelles*
- ✓ *Des lignes directrices adaptées au contexte québécois*
- ✓ *Des mises à jour à surveiller*



www.msss.gouv.qc.ca/itss
section *Professionnels*,
rubrique *Publications/Guides*
ou rubrique *Publications/Outils*



Remerciements

- ✓ *Évelyne Fleury, Stéphane Roy, Marie-Carole Toussaint et Sylvie Venne*
- ✓ *Les membres du Comité ITSS de l'INSPQ*
- ✓ *Les membres du Comité sur les analyses de laboratoire en lien avec les ITSS de l'INSPQ*
- ✓ *Les membres des groupes de travail et du comité consultatif*



Merçi

Questions?



Sources de référence

- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, *Rapport du Sous-comité Facteurs de risque et infections transmissibles sexuellement et par le sang à rechercher*, Québec, INSPQ, à paraître (2014).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, Comité sur les analyses de laboratoire en lien avec les ITSS, *Recommandations pour le dépistage des ITSS*, à paraître (2014).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Guide d'intervention – Les infections transmissibles sexuellement à déclaration obligatoire*, Québec, MSSS, 2014.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Supplément : Dépistage du VIH dans les points de service à l'aide de trousse de dépistage rapide*, Québec, Direction des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux, mise à jour 2014 à paraître. <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/4b1768b3f849519c852568fd0061480d/9243ace3397c0db1852577380043df29?OpenDocument>